

N°40
DÉCEMBRE 2024

LA COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU



CCM
P
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Miribel • Plateau

SITE PHILIPS
**UN PÔLE D'AVENIR
POUR LE TERRITOIRE**

On le sait, la France souffre de désindustrialisation. Et la CCMP, qui accueille de grandes entreprises, l'a vécue lorsque Philips a indiqué dès 2017 vouloir quitter ses locaux, sur une parcelle de près de 4 hectares le long des berges du Rhône, à Miribel.

La réactivité des élus, grâce à un partenariat solide avec les services de l'État et du département de l'Ain, a permis d'éviter la création d'une friche industrielle, tout en développant de nouveaux services pour la population avec l'installation du French Poc, la création de nouveaux centres techniques mutualisés avec la commune de Miribel ainsi qu'une nouvelle déchèterie. Par ailleurs, en déménageant du site qu'elle occupait jusqu'alors au 1820 de la Grande Rue, à Miribel, la CCMP a libéré du foncier pour regrouper l'ensemble des services sociaux du département et du territoire (France Services, Mission Locale Jeunes, etc.) et offrir un site unique à l'échelle du département de l'Ain.

Bien sûr, tout cela nécessite des agents territoriaux mobilisés, des élus volontaristes et des moyens financiers importants. La CCMP dispose de l'ensemble de ces atouts. Mais les récentes annonces du gouvernement sur la ponction directe sur les recettes des 450 plus grandes collectivités (3 milliards d'euros), auxquelles s'ajoutent d'autres baisses de recettes fiscales, créent un effet « cocktail » toxique pour les collectivités. Intercommunalités de France, l'association

qui regroupe l'ensemble des intercommunalités françaises, estime que ces mesures correspondent :

- à l'équivalent d'une hausse de la taxe foncière sur le bâti de plus de 2 points,
- à une réduction de l'épargne nette de près de 30 % en moyenne,
- à une diminution de l'investissement intercommunal de 15 %.

Pour la CCMP, c'est près de 400 000 € par an qui pourraient ainsi disparaître du budget.

À l'heure où il est demandé de faire toujours plus, notamment en matière de transition écologique, et où la CCMP a fait le choix de reverser près de 8 millions d'euros à ses communes pour accompagner l'investissement public, ces mesures sont incompréhensibles. Les élus de la CCMP ont construit un projet de territoire qui correspond pleinement aux besoins des habitants. Soyez assurés que nous ferons tout pour le mener à son terme, dans le respect des équilibres budgétaires et sans pénaliser nos administrés, qui contribuent déjà pleinement à son financement.

Je vous souhaite, à chacun et chacune d'entre vous, de très belles fêtes de fin d'année.



Caroline Terrier
Présidente de la CCMP

1820, Grande Rue - 01700 MIRIBEL
Tél : 04 78 55 52 18 - mail : contact@cc-miribel.fr
www.cc-miribel.fr

Directeur de la publication : *Caroline Terrier*
Rédacteur en chef : *Sébastien Bénétullière*
Conception-rédaction / création et mise en page : *J'Article*
Images / illustrations : *CCMP, L. Dakhli, M. Masson, iStock, Freepik, Tim Douet.*

Impression : *ICA Courand*, en 10 500 exemplaires sur papier FSC
Prochaine parution : *Juin 2025*
Dépôt légal en cours



LA
COMMUNAUTÉ

LE MAGAZINE DE LA CCMP :
BEYNOST, MIRIBEL, NEYRON,
ST-MAURICE-DE-BEYNOST, THIL,
TRAMOYES

CCMP
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Miribel • Plateau

De nombreux équipements sont construits par la CCMP, comment les jeunes du territoire en profitent-ils ? Et pas uniquement aux habitants des communes concernées ?

Lorsque la CCMP investit, elle le fait pour l'ensemble des habitants des six communes, avec une attention particulière pour les scolaires en lien avec sa politique éducative. Mais le coût des transports s'avère parfois un frein financier important pour l'accès des élèves aux équipements communautaires. C'est pourquoi, depuis cette rentrée, la CCMP a fait le choix de prendre à sa charge les frais de transport vers les principaux équipements sportifs et culturels du territoire pour les élèves de primaire, quel que soit leur lieu de scolarisation.



Ainsi, l'ensemble des communes pourront plus facilement organiser des sorties scolaires en lien avec les besoins pédagogiques des enseignants. Nous savons en effet que les sorties constituent une expérience collective, humaine et pédagogique, bénéfique aux apprentissages. Les sorties scolaires permettent de vivre un moment de partage et de détente entre camarades, mais aussi de compléter un enseignement sur le mode du jeu et du plaisir de la découverte.

Donner à tous les élèves les mêmes opportunités de profiter des équipements, leur faire vivre des expériences auxquelles ils n'auraient pas forcément accès autrement... Pour la CCMP, il s'agit d'une mesure concrète de solidarité communautaire. Et un pas supplémentaire vers la démocratisation de la culture et du sport !

Environ
20 000 €
PAR AN investis
par la CCMP

Les équipements concernés par la prise en charge du transport des élèves scolarisés en école primaire

- Gymnases communautaires : Saint-Martin et La Chanal à Miribel, Louis Armstrong à Beynost
- Terrains de football du Forum des Sports à Saint-Maurice-de-Beynost
- Pétaquodrome à Saint-Maurice-de-Beynost
- Futur complexe sportif de BMX à Thil
- Complexe Mas du Roux à Beynost
- Espace aquatique Lilô à Saint-Maurice-de-Beynost
- Futur complexe cinéma à Saint-Maurice-de-Beynost
- Académie de Musique et de Danse à Miribel
- Allégro (spectacles vivants organisés par le TALL) à Miribel
- Site de la Madone à Miribel
- Forêt-jardin du Fort de Sermenaz à Neyron

SERVICE PUBLIC

SYLVAIN
LUCASDirecteur des services
techniques pour la
commune de Miribel

DÉPOLLUTION

RECYCLAGE

SYLVAIN
MEUNIERResponsable du pôle voiries
et espaces publics pour l'agence
départementale d'ingénierie
de l'Ain

ACCESSIBILITÉ

Regards croisés sur la réhabilitation du site Philips

En devenant propriétaire de l'ancienne usine Philips, la CCMP fait figure de pionnière. Elle a en effet pu impulser un projet qui se distingue par son approche innovante, tant du point de vue des principes d'aménagement que des activités accueillies. Le but ? Renforcer l'attractivité du territoire et mieux répondre aux besoins des habitants, tout en anticipant les défis de demain.

Quel est le bénéfice apporté au territoire avec la réhabilitation d'un ancien site industriel ? Y a-t-il des défis particuliers à relever ?

Sylvain MEUNIER Requalifier un site est évidemment plus long et plus compliqué que partir d'un terrain vierge. Il faut démolir, dépolluer, désartificialiser et désimperméabiliser. Pour autant, il est plus intéressant pour le territoire de réhabiliter et renaturer un site vacant avec un fort potentiel, plutôt que de consommer un espace neuf. D'autant plus lorsque celui-ci correspond aux attentes de la collectivité, que ce soit en termes de surface disponible et de localisation, comme le site Philips. C'est un choix qui traduit une volonté de préserver les espaces naturels et le paysage.

Sylvain LUCAS Nous avons quatre hectares de friche à l'abandon sur notre territoire. Lorsque la CCMP s'est positionnée pour redonner vie à ces terrains, elle a saisi une formidable opportunité : créer une nouvelle zone d'activités, regrouper des équipements communautaires d'envergure et renforcer la notion de service public. Évidemment, ce type de projet nécessite de nombreuses études, ainsi qu'un travail de conception approfondi avec la maîtrise d'ouvrage pour répondre aux futurs besoins et usages. Mais en travaillant collectivement, nous avons réussi à relever ces défis.

Quels sont les grands principes qui ont guidé la réflexion sur les aménagements à réaliser ?

S.M. Nous sommes partis de l'existant pour recycler au maximum et concevoir des espaces confortables, accessibles et évolutifs vis-à-vis des différentes typologies d'usagers. Cela se traduit par une requalification des anciens bureaux de Philips, devenus les locaux de la CCMP, et la mutualisation des centres techniques communaux et intercommunaux. En ce qui concerne la nouvelle déchèterie, l'objectif de la CCMP est d'anticiper les besoins afin qu'elle puisse accueillir d'autres filières de recyclage dans les années à venir. Elle bénéficiera également de plusieurs accès pour le public, les prestataires et les agents de la collectivité.

S.L. Concernant les centres techniques communaux et intercommunaux, au départ, il devait y avoir deux bâtiments distincts. Et puis — on peut parler d'une volonté visionnaire de la part de la CCMP et des élus — il a été finalement décidé de mutualiser les locaux dans un souci d'optimiser les équipements afin que plusieurs zones soient utilisées par les agents des deux collectivités. De même pour la chaufferie bois

qui alimentera la totalité du site. Réduire, réutiliser, repenser, revaloriser... On peut dire que ces mots ont été notre fil rouge.

Quel est l'intérêt de mutualiser les centres techniques municipaux et intercommunaux ?

S.L. Cette mutualisation est avant tout un moyen de rapprocher les services pour une meilleure collaboration et un plus grand confort de travail. Cela permettra aux agents d'être plus réactifs et efficaces dans le traitement des demandes des usagers. Et pour ces derniers, cette nouvelle configuration vise à simplifier leur quotidien : en ayant une seule porte d'entrée, ils trouveront plus facilement l'interlocuteur qui saura les aider.

S.M. Ça me semble un choix pertinent de la part de la CCMP, surtout dans un contexte où les compétences évoluent, à l'image du service Eaux et Assainissement qui est passé des six communes à une gestion par l'intercommunalité. À l'avenir, ça signifie que ces sites techniques vont pouvoir s'adapter de manière résiliente aux changements. Sans oublier que cet aménagement permet de partager des vestiaires et des zones communes et, in fine, de réaliser des économies.

DES INTENTIONS ARCHITECTURALES EXEMPLAIRES

Au lieu de détruire l'ensemble des bâtiments industriels du site, la CCMP a opté avec le cabinet d'architecture SOHO pour une solution plus durable : conserver les structures métalliques et le dallage au sol, lorsque c'était possible, pour construire les centres techniques municipaux et intercommunaux.

Du côté du nouveau siège de la CCMP, la charpente a été conservée. D'une grande superficie, la toiture abritera les circulations extérieures, améliorant ainsi le confort des agents dans leurs déplacements entre les différents services. Par ailleurs, des panneaux photovoltaïques seront installés sur les centres techniques municipaux et intercommunaux.

Des travaux importants sont aussi attendus concernant le paysage et les espaces de stationnement : les places de parking seront désimperméabilisées et recouvertes d'un revêtement drainant, tandis qu'un maximum d'arbres va être planté pour renaturer l'ensemble de la zone.

SITE PHILIPS : UN NOUVEAU PÔLE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Après plusieurs années d'études, de préparatifs et de chantiers, nous y sommes...
Le site Philips (re)prend vie ! Qu'allez-vous retrouver sur place ? On vous explique.



FUTURE DÉCHÈTERIE ET CENTRES TECHNIQUES MUTUALISÉS : **DES SERVICES POUR L'AVENIR**

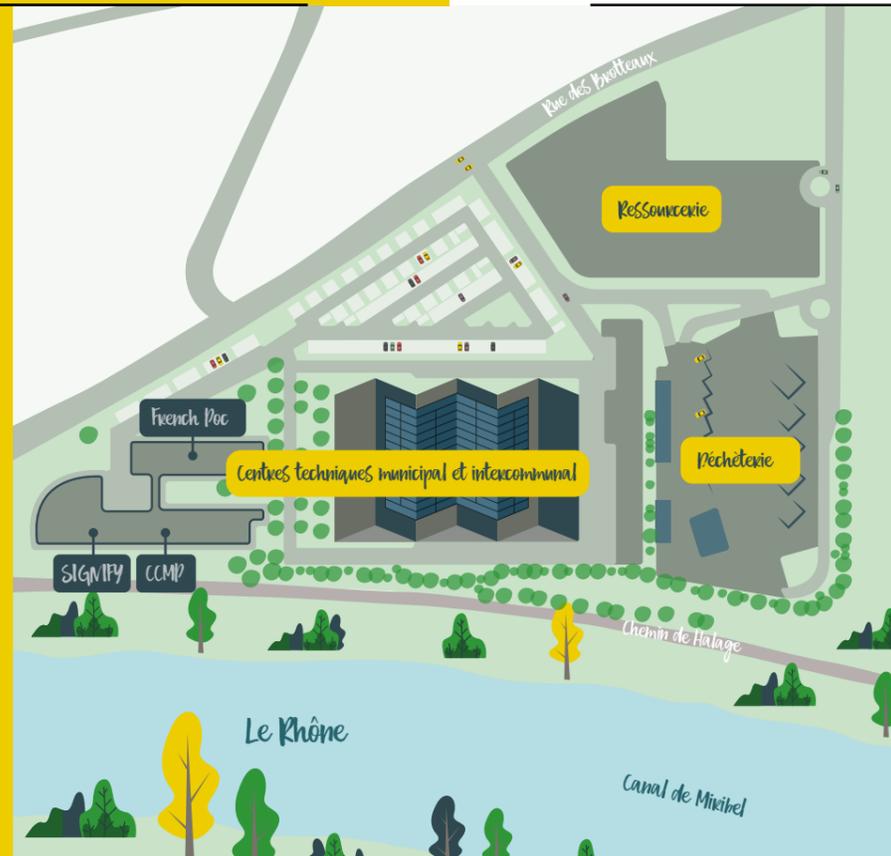
Le réaménagement de cette partie du site se veut lui aussi ambitieux, afin d'accueillir plusieurs équipements publics.

- D'une part, **une nouvelle déchèterie aux capacités revues à la hausse** pour s'adapter au développement du territoire, avec des filières de recyclage complémentaires. Il est à noter que ce projet n'aurait pas pu voir le jour, faute de foncier disponible suffisant sur les communes, si la CCMP n'avait pas décidé d'acquérir le site Philips.
- D'autre part, **les centres techniques de la commune de Miribel et de la CCMP**, mutualisés afin de renforcer les possibilités de collaboration et donc la qualité de service.

→ **Mise en service à horizon 2027**

12 M€

D'INVESTISSEMENT POUR LA CCMP, INCLUANT ÉGALEMENT LE PROJET DE RESSOURCERIE/ RECYCLERIE
(HORS PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE POUR LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL)



QU'EST-CE QU'IL S'Y PASSE, EN CE MOMENT ?

Les travaux de démolition ont commencé sur la parcelle devant accueillir les centres techniques et la future déchèterie. Ils se poursuivront sur une période de 10 mois, avant de laisser place au chantier de construction.



RESSOURCERIE/ RECYCLERIE : **UNE OPPORTUNITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE**

Cette réserve de foncier de près de 6 000 m² permet d'imaginer l'implantation de nouveaux services... En l'occurrence, c'est l'ouverture d'une ressourceurcie/recyclerie qui est envisagée pour le moment, afin de poursuivre les efforts collectifs engagés en matière de réduction des déchets ! Pour le territoire, une telle infrastructure serait l'opportunité de proposer une alternative concrète au dépôt en déchèterie, contribuant ainsi à diminuer les volumes de déchets traités et à faciliter le réemploi à échelle locale. La ressourceurcie/recyclerie serait également un vecteur d'inclusion, en étant une filière d'emploi pour les personnes en insertion. Réflexion en cours...



FRENCH POC : **SOUTENIR LA RÉINDUSTRIALISATION**

Depuis 2020, le French POC — une plateforme d'innovation industrielle portée au départ par la CCMP et des acteurs du monde économique — a investi une partie des anciens bureaux de Philips. Sa mission : accompagner les entreprises désireuses d'innover dans le domaine des outils connectés.

www.lefrenchpoc.fr



SIÈGE DE LA CCMP : **PRÊT À VOUS ACCUEILLIR**

Les locaux prennent la place des anciens bureaux Philips, qui n'ont pour autant pas totalement disparu : 30 T des éléments de construction du siège sont issus du réemploi des bâtiments préexistants. Pour la CCMP, le déménagement est effectif depuis début septembre 2024. L'accueil du public reste inchangé.

→ **Rendez-vous au 238 rue des Brotteaux à Miribel, au 2^{ème} étage du bâtiment.**

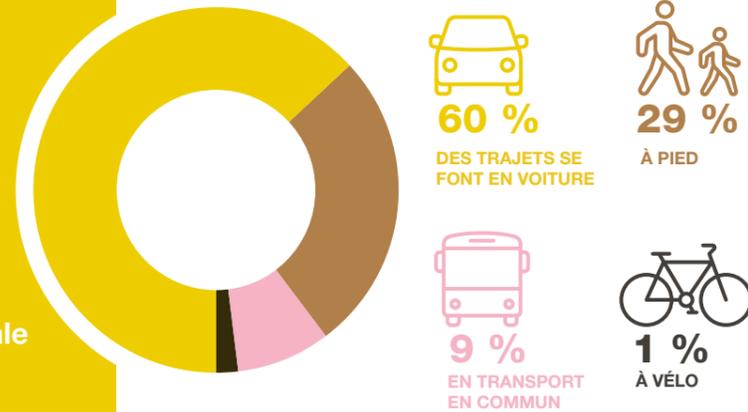
3 M€

D'INVESTISSEMENT

Construisons ensemble la mobilité de demain

Concilier sobriété environnementale et efficacité des déplacements est un défi collectif qui amène à repenser notre manière de nous déplacer. Diminution de l'autosolisme, renforcement des transports collectifs, développement des mobilités douces, partage des voiries... Mais pour être certains d'aller dans la bonne direction, nous avons besoin de connaître vos besoins et vos attentes. Voilà pourquoi la CCMP a fait le choix de vous associer dans l'élaboration de la stratégie de mobilité sur le territoire.

À QUOI RESSEMBLENT NOS DÉPLACEMENTS AUJOURD'HUI ?



- > La part de la voiture monte à 78 % pour les déplacements domicile/travail.
- > 1/3 des trajets motorisés sont inférieurs à 1 km.

À VOTRE RENCONTRE DANS LES LIEUX PUBLICS

15 lieux investis DU 9 AU 17 OCTOBRE

- Centre commercial, bibliothèque, école, France Services...
- Gares et marchés...

Pour recueillir vos envies, le plus simple est encore d'aller à votre rencontre ! Dans toutes les communes, des équipes se sont déplacées pour vous proposer plusieurs animations afin d'échanger sur vos attentes en matière de mobilité. Certains habitants ont ainsi eu l'opportunité de réagir à 12 actions envisagées et de choisir celles qui leur semblent prioritaires, via un mur d'expression pensé à cet effet. D'autres ont pu répondre à une enquête.

Quelle que soit la méthode, l'objectif reste le même : engager la discussion avec vous et comprendre la réalité des habitants, dans toute sa diversité.



DES ATELIERS PARTICIPATIFS

3 ateliers RÉALISÉS SUR NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2024

Grâce aux échanges et à l'enquête menée auprès des habitants, des ateliers ont pu être organisés pour poursuivre la réflexion et définir des priorités concrètes. Là aussi, la diversité est importante pour s'assurer que la stratégie choisie répondra aux besoins du plus grand nombre. Il a donc été décidé d'organiser 3 rendez-vous : un avec les élus, un avec les habitants et un avec les entreprises.

Tous les échanges menés ces dernières semaines vont servir de base de travail afin de construire, en 2025, la stratégie mobilité du territoire pour les années à venir !

PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ : QU'EST-CE QUE C'EST ? ET À QUOI ÇA SERT ?

Aller au travail, se rendre à l'école, faire ses courses, visiter des amis... Chacun doit pouvoir se déplacer librement en fonction de ses besoins et de ses moyens. Et dans le même temps, il semble nécessaire de réduire les nuisances, les émissions de carbone et le sentiment d'insécurité dû au transport routier.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) : développer une politique d'aménagement durable du territoire afin de coordonner une offre de mobilité locale avec l'évolution des pratiques de déplacements. Le PdMS n'est pas un document obligatoire pour les collectivités, mais la CCMP a fait le choix de s'emparer de ce sujet pour anticiper les besoins de demain en matière de mobilité.

Les grandes étapes

- **ÉTÉ 2024 :** réalisation du diagnostic
- **NOVEMBRE 2024 :** rédaction des orientations
- **FÉVRIER 2025 :** élaboration du plan d'action
- **ÉTÉ 2025 :** validation du PdMS

Efficacité

<< JE SOUHAINTE RÉDUIRE LES TEMPS DE TRAJETS ET LES CONTRAINTES.>>

Fiabilité

<< JE VEUX DES TRANSPORTS EN COMMUN PONCTUELS ET RÉGULIERS ! >>

Sécurité

<< CA SERAIT BIEN QU'IL Y AIT UNE MEILLEURE COHABITATION ENTRE LES VOITURES, LES VÉLOS ET LES PIÉTONS... >>



QUELS INVESTISSEMENTS POUR GARANTIR LA QUALITÉ DES SERVICES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT ?



→ **UNE OPÉRATION MAJEURE SUR LA GRANDE RUE À MIRIBEL EN 2024**

Au cœur de Miribel, sur la RD, ce ne sont pas moins de 560 m linéaires de canalisations et 80 branchements particuliers qui ont été renouvelés. Le chantier s'est adapté, malgré les contraintes, pour que l'impact soit le plus faible possible sur la circulation des véhicules : voitures, bus, collecte des ordures ménagères, convois exceptionnels, etc.

BUDGET TOTAL DE PRÈS DE 700 000 € TTC

TRAVAUX DE JUILLET À FIN DÉCEMBRE 2024

Depuis 2020, la CCMP est gestionnaire de l'eau et de l'assainissement collectif. Un patrimoine qu'elle entretient précieusement, grâce à un plan d'investissement ambitieux... Et nécessaire, au vu des enjeux cruciaux pour l'avenir du territoire ainsi que notre qualité de vie à tous! Petit aperçu sur certains travaux engagés.

EAU POTABLE : ENVIRON 1 200 M DE CONDUITES AU TOTAL À RENOUELER CHAQUE ANNÉE SUR LE RÉSEAU

Afin de garantir une distribution d'eau potable suffisante et de qualité, la CCMP réalise chaque année un programme de travaux et renouvelle les canalisations les plus anciennes, fuyardes et à risque de casses. Ceci afin de réduire les risques de fuites et de préserver nos ressources en eau, tout en améliorant la qualité du service. En complément, des travaux d'amélioration des ouvrages sont réalisés, par exemple sur les puits de captage qui alimentent les communes de Neyron, Miribel, Beynost et Saint-Maurice-de-Beynost.

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE EN PRÉPARATION POUR UNE GESTION DURABLE DE L'EAU POTABLE

La CCMP a décidé de se doter d'un nouveau schéma directeur d'eau potable. Première étape ? Une étude approfondie globale et stratégique qui analyse tous les aspects de la gestion de l'eau potable : la qualité, la disponibilité des ressources, l'état du réseau de distribution et des infrastructures, les besoins futurs, etc. La démarche, qui vise à anticiper et planifier intelligemment les travaux futurs, a démarré cet été et durera environ 18 mois au total.

ASSAINISSEMENT : DES CHANTIERS VARIÉS POUR ENTREtenir ET ÉTENDRE LE RÉSEAU COLLECTIF ET SÉPARER LES EAUX PLUVIALES



→ **MIRIBEL - LES ÉCHETS : POSE D'UN RÉSEAU D'EAUX USÉES**

Un nouveau réseau d'assainissement, long de 480 m, a été déployé sur la Rue de la Chapelle à Miribel et la RD 1083, pour accueillir strictement les eaux usées et les envoyer en station d'épuration. L'ancien réseau, où les eaux usées et pluviales étaient mélangées, servira désormais uniquement pour les eaux pluviales qui, elles, sont rejetées dans le milieu naturel. Objectif : éviter les débordements d'eaux usées en milieu naturel lors des pluies et ne traiter en station d'épuration que de l'eau usée.

Il en est de même pour une partie est de la RD 1084, où a aussi été posé un nouveau réseau d'assainissement ainsi qu'un déversoir d'orage au carrefour du Four à Chaux. Ces évolutions permettront notamment de fournir à chaque habitation la présence d'un réseau d'assainissement en domaine public en limite de propriété.

→ **5,7 MILLIONS D'EUROS ENGAGÉS SUR 10 ANS**

→ **AUSSI AU PROGRAMME : RENOUELEMENT DES RÉSEAUX DÉGRADÉS, RÉHABILITATION D'OUVRAGES, GÉORÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX**

À QUOI SERVENT CES MARQUAGES COLORÉS ?

Présents sur les trottoirs ou dans les rues, ils sont réalisés par le prestataire en charge du géoréférencement des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Cette mission en cours, jusqu'à fin 2025, vise à améliorer la connaissance des canalisations et équipements enfouis. Pour cela, des marquages, correspondant à l'emplacement exact de certaines installations, sont nécessaires. Rassurez-vous : ils sont temporaires et amenés à disparaître complètement !



CULTURE

THÉÂTRE ALLÉGRO : LA CCMP RENFORCE SON SOUTIEN

Le TALL pourra désormais voir toutes ses actions subventionnées par la CCMP! Des investissements nécessaires pour la réalisation des spectacles vivants aux charges de fonctionnement du bâtiment Allégro : il s'agit d'une avancée majeure pour l'avenir de l'association et la vie culturelle du territoire. Ce soutien accru est rendu possible par la prise de compétence « spectacle vivant » de la CCMP, qu'elle a initiée afin de poursuivre la dynamique engagée depuis de nombreuses années. Au même titre que la lecture, la musique ou la danse, l'intercommunalité assume de s'engager pour la culture sous toutes ses formes.

267 000 €
de subvention pour 2025

ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

DU 4 AU 16
JANVIER 2025

Les sapins doivent être naturels, **non floqués** et **non décorés**.

→ POINTS DE COLLECTE
À RETROUVER SUR :
www.cc-miribel.fr
ou sur l'application **Intramuros**.



SPORT



UNE AIDE EXCEPTIONNELLE POUR AIN SUP

L'équipe dirigeante du club de football communautaire, nouvellement élue en 2019, avait fait le choix d'une politique sportive très ambitieuse : montée en National 2 pour l'équipe fanion, actions en faveur du handicap, développement de la formation et féminisation de la pratique sportive, professionnalisation de l'encadrement technique, etc. Le coût financier devait alors être compensé par des subventions institutionnelles ainsi que par des recettes de sponsoring en hausse.

Mais la conjoncture économique difficile ainsi qu'une mauvaise gestion ont creusé le déficit et plongé l'association, en moins de deux ans, dans une crise financière de grande ampleur. En juin 2024, une nouvelle direction a pris les rênes du club afin d'éviter la liquidation judiciaire et remettre le club sur de bons rails.

Consciente du rôle éducatif et social que l'association assume pour plus de 450 jeunes, la CCMP a voté une subvention exceptionnelle — sous réserve d'une présentation d'un audit financier et la mise en place d'un budget prévisionnel de crise. Ceci afin d'assainir les finances du club, tout en assurant le maintien des activités éducatives et sportives reconnues par l'ensemble du football amateur régional.

140 000 €

de subvention exceptionnelle
versée par la CCMP

VOIRIE

TRAVAUX EN COURS ENTRE NEYRON ET BEYNOST

- **Jusqu'en mars 2025** : première phase du chantier sur Beynost, entre le restaurant La Station et Biocoop. En plus de la reprise de la chaussée, des aménagements seront réalisés pour améliorer la sécurité des piétons et créer une piste cyclable.
- **En 2025** : deuxième phase du chantier sur Neyron, entre L'Auberge des Îles et l'entreprise CEMEX. Les travaux seront reproduits pour pouvoir cheminer agréablement sur le chemin des Brotteaux, en direction des équipements sportifs et de loisirs. Des places de parking seront aussi créées devant le restaurant, grâce au foncier acquis par la CCMP.

→ **2,5 M€**
ENGAGÉS PAR LA CCMP

CULTURE

LE CHANTIER DU CINÉMA DÉMARRE !



Dès le mois de janvier 2025 débuteront les travaux de terrassement sur le site du Forum des Sports, à Saint-Maurice-de-Beynost. Outre la construction du complexe cinématographique de cinq salles, l'ensemble du site sera repensé et aménagé pour faciliter les déplacements et les stationnements, avec une vigilance accrue sur la qualité paysagère d'un site qui accueillera près de 150 000 cinéphiles par an.

OUVERTURE AU PUBLIC PRÉVUE
POUR JANVIER 2027

Coût de l'opération : **environ 10 M€ TTC**
pour le complexe cinématographique
(hors subventions) et **4 M€ TTC pour les**
aménagement extérieurs

MOBILITÉ

UNE VOIE DÉDIÉE AU COVOITURAGE SUR L'A42

Située sur le tronçon entre Beynost et le nœud des Îles, en direction de Lyon, celle-ci ne sera activée qu'en cas d'embouteillage. Elle sera matérialisée par un losange lumineux.

Qui pourra l'emprunter ? Les véhicules transportant au moins deux personnes, les véhicules à très faible émission (électrique, hydrogène) ainsi que les taxis et les transports en commun.

Mise en service au 1^{ER} TRIMESTRE 2025

→ Plus d'infos sur voyage.appr.fr



SOLIDARITÉ

UNE RÉNOVATION D'AMPLEUR POUR LE FUTUR BÂTIMENT DE LA FRANCE SERVICES



Située à Saint-Maurice-de-Beynost depuis 2022, la France Services accueille près de 400 à 500 passages par mois. Pour répondre aux besoins grandissants de la population, la décision a donc été prise de déplacer la structure dans des locaux plus grands, au sein de l'ancien siège de la CCMP à Miribel.

La partie ancienne du bâtiment bénéficiera pour cela d'une réhabilitation importante, tant intérieure qu'extérieure. Modernisée, elle sera non seulement plus confortable, plus performante énergétiquement et accessible aux personnes à mobilité réduite.

La France Services prendra place au sein d'un pôle Solidarité unique à l'échelle du département de l'Ain, puisque tous les services sociaux du Département seront également accueillis au 1820 Grande Rue à Miribel. C'est donc un guichet unique pour tous les usagers qui sera à terme proposé sur le site.

300 M²
DÉDIÉS À LA FUTURE
FRANCE SERVICES

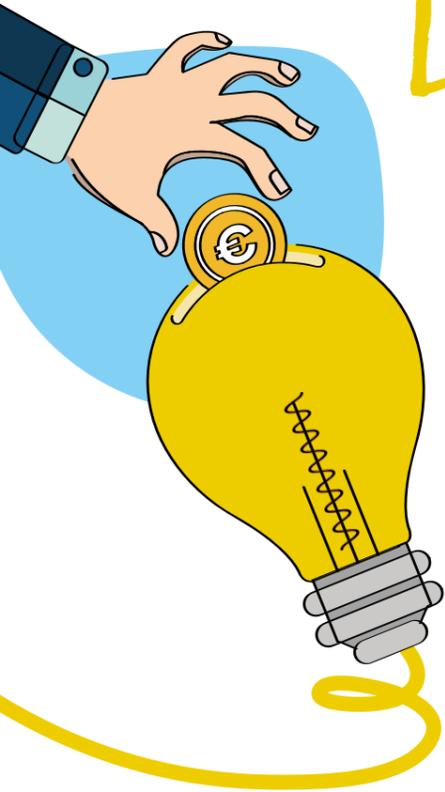
MONTANT PRÉVISIONNEL
DES TRAVAUX :
894 000 € HT

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE DE PLUS PRÈS

REJOIGNEZ LA CCMP SUR SES RÉSEAUX SOCIAUX !



MIEUX ÉCONOMISER L'ÉNERGIE !



Chauffer, éclairer, alimenter en eau chaude... Des dépenses essentielles pour garantir le bon fonctionnement de nos bâtiments publics. Depuis plusieurs années, la CCMP et les communes s'engagent donc pour améliorer la gestion des consommations énergétiques. À la clé : un confort amélioré, des factures maîtrisées et un impact environnemental réduit.

OPTIMISER LES CONSOMMATIONS DES GYMNASES COMMUNAUTAIRES

→ À BEYNOST,

le gymnase Louis Armstrong a fait l'objet d'une rénovation thermique ambitieuse pendant plusieurs mois. Tout a été pensé pour réduire la consommation énergétique de ce bâtiment de plus de 1 000 m². Aujourd'hui, les travaux sont terminés et les usagers (groupes scolaires et associations) profitent de conditions agréables pour leur pratique sportive, quelle que soit la saison.

370 000 € TTC

INVESTIS POUR LES TRAVAUX

23 %

DE GAIN ÉNERGÉTIQUE ATTENDU

Les travaux réalisés

- Changement des fenêtres et des portes d'entrée
- Isolation extérieure des murs
- Remplacement des éclairages par des LED
- Installation d'une VMC double-flux
- Changement des vannes du système de chauffage...

→ À SAINT-MARTIN,

le gymnase se transforme aussi. Les travaux d'étanchéité et d'isolation énergétique de la toiture se poursuivent afin de diminuer les pertes énergétiques du bâtiment.

RENFORCER L'USAGE DU PHOTOVOLTAÏQUE : ÉTUDE EN COURS

La solarisation des bâtiments publics a un double avantage. D'abord, elle réduit l'impact budgétaire de la consommation d'énergie sur la collectivité. Ensuite, elle sécurise l'approvisionnement pour la collectivité en énergie sur le long terme. Voilà pourquoi la CCMP a mandaté une étude auprès de l'association CoopaWatt, pour définir les projets les plus intéressants à mener en priorité sur le territoire.

→ ACTION 1

Mise à disposition des toitures des équipements communautaires (Académie de Musique et de Danse, gymnase de Saint-Martin, future Maison France Services) à un tiers. Celui-ci aura à sa charge l'installation des équipements photovoltaïques et de leur entretien, et en contrepartie bénéficiera des retombées économiques dégagées par la vente de l'électricité.

→ ACTION 2

Installation de panneaux photovoltaïques sur le futur cinéma de la Côtère et sur le site Philips. Ils pourraient permettre d'alimenter en énergie verte les bâtiments communautaires situés à moins de 2 km.



SOUTENIR LES PROJETS DES COMMUNES

La CCMP souhaite encourager les communes du territoire dans leurs actions en faveur du climat et de la biodiversité. Pour cela, elle a créé un Fonds de concours pour la transition écologique, leur permettant de bénéficier d'aides financières de la part de la collectivité. Parmi les projets éligibles, plusieurs concernent la réduction des dépenses énergétiques.

- > Rénovation énergétique des bâtiments communaux
- > Développement de réseaux de chaleur communaux ayant recours à des énergies renouvelables ou de récupération
- > Installation d'équipements photovoltaïques ou d'énergie renouvelable sur les équipements communaux pour leur autoconsommation

4 MILLIONS D'€

INVESTIS PAR LA CCMP ET RÉPARTIS ENTRE LES 6 COMMUNES

LA BAISSÉ DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE, UN AXE FORT DU PCAET

Depuis mars 2021, le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) guide la stratégie du territoire pour réduire son impact environnemental. Le volet énergétique fait partie intégrante de cette feuille de route à travers plusieurs axes, comme le recours aux énergies renouvelables ou l'optimisation énergétique du patrimoine public.

OÙ EN EST LE FUTUR COMPLEXE BMX ?



Vous les avez peut-être aperçues ! Cet été, les pelleteuses s'affairaient au terrassement du futur complexe BMX. Débutés en juin dernier, les travaux se poursuivent en effet dans la zone d'activités Actinove, située sur la commune de Thil. Avec en ligne d'horizon, une finalisation de cet équipement sportif de haut niveau en juin 2025.

DE JUIN 2024 À JANVIER 2025 PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX

Après avoir réalisé le terrassement et la mise en forme de la piste, puis installé une clôture pour sécuriser le site, les travaux de gros œuvre ont débuté en octobre.

Au programme ?

- Coulage des fondations
- Construction des murs des bâtiments et des dalles
- Création de la butte de départ de la piste

Dans un second temps, le site sera raccordé à l'ensemble des réseaux d'eaux, d'électricité et d'évacuation des eaux usées.

DE FÉVRIER À JUIN 2025 SECONDE PHASE DES TRAVAUX

Une fois que la structure sera terminée, place au second œuvre.

- La pose des menuiseries extérieures et des cloisons
- L'installation de l'électricité, du chauffage, de la ventilation, etc.

2,9 MILLIONS
d'€ HT de budget,

dont une subvention de 150 000 € du conseil départemental de l'Ain.

270 M²
de bâtiment

L'ouverture du nouveau complexe est prévue dès l'été prochain !



DES AMÉNAGEMENTS COMPLETS

- Piste de niveau national avec une butte de départ de 5 mètres de haut
- Salle de réunion et bureau
- Deux vestiaires avec douches
- Espace buvette
- Salle de convivialité
- Parking de 25 places pour un usage quotidien du club
- Deux zones de stationnement en herbe pouvant accueillir jusqu'à 400 personnes lors des grandes manifestations

Maîtrise d'œuvre :
Cabinet d'architectes KILING

UN ÉQUIPEMENT UTILE AU PLUS GRAND NOMBRE

Pour les sportifs

Ce nouvel équipement va permettre au club Beynost BMX La Côtière de poursuivre le développement de son équipe élite au niveau national, ainsi que la démocratisation de cette discipline sportive (accessible dès l'âge de 5 ans !) et du vélo, en lien avec les autres associations.

Pour les élèves

La promotion de la pratique du BMX par les adhérents auprès des plus jeunes à travers des animations destinées aux écoles (comme l'apprentissage du « savoir rouler »), aux centres sociaux et aux centres de loisirs du territoire. Le but ? Encourager les jeunes générations à pratiquer une activité sportive, faire découvrir de nouveaux sports et promouvoir des valeurs d'entraide, de partage et d'ouverture à l'autre.

Pour les spectateurs d'ici et d'ailleurs !

L'organisation de compétitions de haut niveau, d'envergure nationale voire européenne, sera possible dans le futur complexe. Un large public pourra ainsi se rassembler dans un lieu convivial bien pensé (éclairage, tribunes naturelles, etc.), renforçant par la même occasion l'attractivité du territoire.



DU 5 AU 19 OCTOBRE | **7 ANIMATIONS** | **+ 250**
LIVRES DISTRIBUÉS

LA LECTURE À L'HONNEUR AVEC BÉBÉS BIB'

En 2024, Bébés Bib' a fait son retour sur le territoire de la CCMP. Pour l'occasion, le département de l'Ain a offert aux enfants de 0 à 3 ans le livre illustré « 1,2,3 petits chats » d'Emmanuelle Halgand. Un événement marqué par le succès des animations des 6 bibliothèques du réseau : histoire en musique, spectacles et matinée « premières pages » qui ont fait le bonheur de tous.



J'ENTREPRENDS SUR LA CÔTIÈRE : ÉDITION 2024

Riche d'acteurs locaux, le territoire de la Côtère a la chance de pouvoir compter sur un fort dynamisme économique. Le forum « J'entreprends sur la Côtère », organisé au Complexe du Mas du Roux à Beynost, en témoigne ! Cet événement annuel s'adresse en effet aux porteurs de projet, entrepreneurs, créateurs et repreneurs d'entreprise, mais aussi aux personnes en reconversion professionnelle. Objectif ? Rendre visibles les organismes à même de les soutenir dans les projets professionnels et entrepreneuriaux.



14 NOVEMBRE | **11 ACTEURS LOCAUX** DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE | **90** PARTICIPANTS

AGENDA SPÉCIAL AMD



DIMANCHE 23 MARS

Contes et continents

📍 Théâtre Allégro, Miribel
Classes de formation musicale, ateliers jazz et atelier de musique traditionnelle de l'AMD



SAMEDI 12 AVRIL

Conte musical

« Charlie et la chocolaterie »

📍 Théâtre Allégro, Miribel



SAMEDI 17 MAI

Spectacle des orchestres à l'école de la CCMP

📍 Théâtre Allégro, Miribel



DIMANCHE 18 MAI

16h30

Spectacle des classes

dansantes de la CCMP et des classes d'éveil danse de l'AMD

📍 Théâtre Allégro, Miribel



SAMEDI 24 MAI

18h

Gospel & Co

📍 Salle des fêtes, Mas Rillier

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR www.amd.cc-miribel.fr

OPPOSITION

C'EST POURTANT L'AFFAIRE DE TOUS !

Début novembre, l'ensemble des conseillers municipaux des 6 communes de la CCMP était convié à écouter la présentation par les 7 vice-présidents du rapport d'activité de 2023 ! En comptant l'Exécutif, une vingtaine d'élus présents. Cette réunion vise surtout à informer les élus municipaux, qui ne siègent pas à la CCMP, du travail communautaire. À l'évidence, la CCMP ne les intéressent pas... Cela pose des questions tant dans l'implication des élus dans leur mandat que de l'image de la CCMP auprès des élus municipaux...

Les questions ne pouvant se poser qu'à la fin, au bout de 2 heures, et alors que le 5ème orateur s'éternisait, je suis parti. Comme je l'avais déjà dit l'an dernier, quel intérêt d'avoir un bilan de l'année 2023 à la fin 2024 ? Les « perspectives 2023 » sont déjà réalisées.

Ensuite, quels échanges sérieux peut avoir l'auditoire avec l'Exécutif après avoir été « assommé » de chiffres pendant des heures ? D'autant plus que le rapport aurait pu être lu tranquillement à tête reposée s'il avait été transmis en amont de la réunion.

Dans son introduction, la Présidente écrit qu'afin de « construire un projet de territoire communautaire qui soit cohérent et accessible pour nos administrés », il faut « accompagner et inciter nos administrés à exprimer des envies, des projets... » Je me souviens que l'Exécutif n'a pas voulu que la population s'exprime sur le cinéma... Quid de la manière dont avait été géré le pont de l'île, ce qui a nécessité sa fermeture, sur le BMX, sur les 2 % d'augmentation de la TF pour financer ces projets ?

En attendant, je souhaite que vos vœux se réalisent et que cette fin d'année soit source de joie et d'amour pour vous et vos proches.

Laurent TRONCHE

Conseiller communautaire Indépendant

MATHILDE SERANGE

Chargée du développement social local et animatrice au Centre Social d'Animation de Miribel (CeSAM)

L'alimentation,
au plus près
de chez vous

4 micros-trottoirs réalisés par la CCMP et CeSAM sur le territoire

ET EN
2025 ?

De nouvelles animations au programme pour sensibiliser toutes les générations à une alimentation durable.

Un projet réalisé dans le cadre de la Charte Agricole et Alimentaire de la CCMP, qui a obtenu le label « **Projet alimentaire territorial** » !



Niveau 2

Depuis plusieurs mois, des micros-trottoirs sont réalisés auprès des habitants, au sujet de l'alimentation. Vous pouvez nous en dire plus ?

Cela s'inscrit dans le cadre d'un projet sur la sensibilisation à l'alimentation et à l'agriculture durable, mené par le centre social et la CCMP. Le principe est simple : nous interpellons les habitants en allant à leur rencontre dans l'espace public — marchés, zones commerciales, gares — avec un vélo-cargo chargé de produits alimentaires. Nous leur proposons d'en choisir un et de répondre à la question inscrite sur l'emballage. Elle peut porter sur leurs pratiques d'achat, leurs goûts ou leurs souvenirs liés à la nourriture. En tout, nous avons sélectionné une trentaine de questions, plus ou moins personnelles, afin de sonder les habitants sur leurs habitudes alimentaires.

Pourquoi réaliser ces animations ? Qu'est-ce qui vous a motivé à solliciter les habitants ?

Ces échanges permettent de défaire certains stéréotypes. En effet, on se rend compte que tout le monde est intéressé par ce qu'il mange — quels que soient le temps ou les moyens financiers disponibles ! On constate aussi que l'alimentation est perçue de manière positive et que la plupart des personnes identifient ce que l'on appelle « une alimentation saine ». Enfin, pour nous, c'est un moyen de fournir des informations, par exemple sur la définition d'un produit durable ou le principe d'un magasin de producteurs, et de faire connaître les initiatives déjà présentes sur le territoire.

La lutte contre la précarité alimentaire fait partie des axes d'action de la CCMP pour son Projet Alimentaire Territorial. En quoi est-ce essentiel ?

Aujourd'hui, près de 8 millions de Français se sentent en insécurité alimentaire. Il faut prendre à bras-le-corps ce sujet pour créer de nouvelles logiques de consommation et permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation de qualité. C'est d'ailleurs dans cette optique que nous organisons, en partenariat avec la CCMP, des groupes de travail composés d'habitants volontaires et d'associations de solidarité. Ensemble, nous réfléchissons à des solutions concrètes pour aider les personnes en situation de précarité à l'échelle du territoire, par exemple via la création d'une épicerie sociale.